

CPPT - site d'Outremeuse

Réunion du 20 septembre 2011

Présents :

Messieurs Husquet, Delvaux, Pirlot, Servais, Cafagna, Vandekerke et Mabillet(CP).

Absente :

Madame Dirickx

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

0. Les accès internet

Monsieur Husquet explique que son ordinateur est capable d'accéder aux documents déposés sur le site internet.

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Monsieur Vandekeere signale qu'il était en congé le jour de la dernière réunion du comité et qu'il aimerait que son statut d'absent soit remplacé par celui d'excusé.

Le rapport de la réunion du mois d'août 2011 est approuvé.

2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT a été remis aux membres du CPPT.

3. Avis demandé par le comité

À l'unanimité, le cppt est d'avis de proposer, cette année encore, la vaccination à ses collaborateurs.

À l'unanimité, le cppt est d'avis d'entamer une réflexion à propos du déplacement de la galerie ou de l'issue de secours.

4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant.

6. Informations sur la collaboration avec les services externes

Néant.

7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

8. PGP et PAA

Les plans ont été approuvés par les membres du comité.

PGP

Dangers	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Objectifs prioritaires	Activités à effectuer et missions à accomplir	Moyens organisationnels et financiers
Sécurité	Information, formation	À l'occasion de l'accueil des nouveaux collègues	Informations sur le BET et notamment sur la surveillance de la santé à l'école	Rédaction d'un texte	Terminé
Sécurité	DEA		A placer dans le PAA 2010	Achat du matériel Formation des secouristes au DEA	Reporté
Santé	Assuétudes chez les étudiants			Plan « drogue »	
Santé	Confort thermique	Régulation du chauffage	Placement de vannes thermostatiques		
Charge psychosociale	Évaluation du stress au travail	Application de la méthode SOBANE - DEPARIS			

Charge psychosociale	Assuétudes dans les écoles				
Ergonomie	Analyse au service technique		A placer dans le PAA 2010	Utilisation de la méthode DEPARIS avec l'aide du Cési	
Ergonomie	Faciliter la mise en œuvre du matériel pédagogique				
Hygiène	Réalisation des vestiaires et des douches				
Hygiène	Évacuation des produits dangereux				
Embellissement des lieux de travail	Dossier UREBA				
Mesures prises en matière d'environnement	Tri des déchets				
Mesures prises en matière d'environnement	Récupération des eaux pluviales				
Mesures prises en matière d'environnement	Utilisation des eaux des puits qui existent sur le site				
Sécurité	Compartmentage, B9	L'ensemble destiné à une occupation nocturne doit être compartimenté. Parois Rf 1h et portes Rf 1/2h. Ce compartiment donne sur une sortie directe compartimentée également. Les armoires électriques ne font pas partie du compartiment			
Sécurité	Éclairage de sécurité, B9	Au dessus des sorties et des sorties de secours et dans le couloir et dans l'escalier de logement à chaque niveau			
Sécurité	Compartmentage, B6	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h		

PAA 2011

	DOMAINES		ACTIONS	RESPONSABLES	PRÉAVIS
1	Sécurité	DEA	Achat d'un appareil	SIPPT et Directions	Reporté
2	Sécurité	Secouristes DEA	Formation	SIPPT, SEPPT et Directions	Reporté
3	Sécurité	Premiers secours	Formation de nouveaux secouristes	SIPPT, SEPPT et Directions	En cours
4	Sécurité	Premiers secours	Remise à niveau des secouristes du site d'Outremer	SIPPT, SEPPT et Directions	En cours

5	Sécurité	Prévention incendie	affichages de sécurité dans les bâtiments, B1 à B3, B5 à B8, P4, P5 et P6. Un bandeau rouge sera placé autour des plans et des consignes, et les caractères seront agrandis	SIPPT, M. MABILLE et directions	En cours
6	Sécurité	Prévention incendie	Exercice d'évacuation, B2-B3	Directions	octobre
7	Sécurité	Machines dangereuses dans l'atelier « Design »	Information, formation Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI	SIPPT, M. MABILLE	En cours
8	Ergonomie	Service technique	Étude en vue de déterminer notamment les causes des accidents de travail	Direction et SEPPT	Commandé
9	Embellissement des lieux de travail	Aménagement du B18	Réalisation de vestiaires et de douches pour le personnel technique	Directions	En cours
10	Hygiène	WC	Placement de patères, ou des porte-manteaux dans les WC des professeurs	Directions	En cours
11	Sécurité	Éclairage du parking			En contnu
12	Embellissement des lieux de travail	CROA céramique	Réfections des plafonds (local solvants)	Directions	A l'étude
13	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Le restaurant doit être considéré comme un compartiment individualisé, parois Rf 1h et les portes Rf 1/2h		
14	Compartimentage	B12-B13	Les cages d'escaliers E 01 et E 02 doivent constituer des compartiments.		
15	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certifié ISIB à fournir		
16	Sécurité, compartimentage	B11	Le local B11 1 11 doit être muni d'une porte Rf ou être libre de matériau inflammable		
17	Sécurité, compartimentage	B5-P6	Porte de communication Rf 1/2h à placer		
18	Sécurité, compartimentage	P5	E 02. Compartimentage à réaliser y compris au rez		
19	Sécurité, compartimentage	P4	E 01. Compartimentage à réaliser y compris au rez et jusqu'au grenier		
20	Sécurité, compartimentage	P4	Compartimentage du monte charge		
21	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Limiter au maximum les tableaux et les objets de tailles réduites. Les objets de grande dimension sont à proscrire.		
22	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les voies de communications doivent être bien signalées		
23	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les portes doivent pouvoir s'ouvrir à tout moment		
24	Sécurité, évacuation	B3	Aménagement d'une sortie extérieure formée par une échelle de secours en métal reliant la plate forme du premier étage		
25	Sécurité, évacuation	B9	Dégagement des accès lors de l'occupation du B9.		
26	Sécurité, évacuation	B9	La porte d'accès et la porte des sanitaires doivent être maintenues déverrouillées et dégagées		
27	Sécurité, évacuation	B11	Les locaux d B11 1 01 à B11 1 10 ne sont desservis que par une seule issue de secours. La cage d'escalier doit être vidée de tout matériau facilement inflammable et d'appareil électrique		
28	Sécurité, évacuation	B11-B13	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elles ne peuvent pas être calées en position		

			« ouverte »		
29	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	La signalisation des sorties et des sorties de secours doit être améliorée		
30	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	Placement d'un garde corps autour des échelles de secours sur les passerelles de secours		
31	Sécurité, évacuation	B7	C2 02. Détection incendie automatique		
32	Sécurité, évacuation	P4	C2 02. Détection incendie automatique		
33	Sécurité, évacuation	B12	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie		
34	Sécurité, évacuation	B12	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)		
35	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse par 150m ² dans la salle de spectacle		
36	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse en zone habitation		
37	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B12	Le réfectoire aurait du être équipé d'un réseau de dévidoirs (rapport 01/80/0213/RJ/KL du 04092000)		
38	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	ISELL	Extincteur CO2 à côté des armoires électriques		
39	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B13	Cuisine. Généralisation du système d'extinction automatique à tous les points de cuisson		
40	Sécurité	B11	Les liquides inflammables et corrosifs doivent être placés dans un local sécurisé (dépôt munitions)		
41	Sécurité, exutoire de fumée	B2	Installer un exutoire de fumée dans la cage d'escalier E 01		
42	Sécurité, exutoire de fumée	P4	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
43	Sécurité, exutoire de fumée	P6	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
44	Sécurité, détection incendie	B9	Un détecteur autonome de fumée à chaque niveau du compartiment à occupation nocturne		
45	Sécurité, chauffage		Local chaudières Parois Rf 1 h et porte Rf ½ h Resserrage aux passages des câbles et des tuyaux Contrôle de la porte Rf par un menuisier (certifié ISIB)		

9. Divers

9.1. Les représentants de l'employeur

Monsieur Husquet propose une réunion d'information destinée, notamment, à familiariser les nouveaux membres du PO aux travaux et méthodes du comité.

Cette réunion est prévue le mercredi 19 octobre à 10h30.

9.2. La galerie, B2

Monsieur Servais informe le comité que les barillets des portes qui mènent à l'issue de secours située dans le bâtiment B2, qui sert également d'espace d'exposition, ont été changés. L'accès à l'issue de secours est impossible avec les clés « classes ».

Monsieur Servais propose de réfléchir à l'utilisation que l'on doit faire de cet espace et soupçonne qu'il faille déplacer l'une des deux fonctions ailleurs.

Bien que le changement de barillets se justifie dans le but de protéger les œuvres exposées et qui ne sont pas assurées, Monsieur Husquet explique qu'il faut privilégier la sécurité des personnes plutôt que celle des choses.

9.3. L'accès au site lors des festivités « tempo color ».

Monsieur Servais remercie Monsieur Pirlot qui a fait avertir les collègues de l'impossibilité de l'accès de notre site aux voitures lors du festival « Tempo Color ». Monsieur Pirlot nous explique aussi que la ville nous réserve une partie du boulevard de la Constitution pour que nous puissions y garer nos voitures.

Toutefois, en ce qui concerne le vendredi matin, lors de la braderie, l'impossibilité de parking sera effective.

Monsieur Pirlot remet aux membres du comité un plan sur lequel figurent les différentes affectations du site lors de ce festival.

D'une manière générale, Monsieur Servais propose de réfléchir à l'apposition de d'une vignette de stationnement pour les collègues qui garent leur voiture sur le site.

Monsieur Pirlot explique que si des véhicules sont coincés à l'intérieur du site, certains de leurs utilisateurs n'hésitent pas à dégrader le matériel, en forçant la barrière ou en déplaçant les bacs de fleurs qui sont à l'entrée. Monsieur Husquet suggère de réfléchir au placement de caméras de surveillance afin d'identifier ceux qui abîment notre matériel.

9.4. Enquête ergonomique au service technique

Monsieur Mabilles se renseigne à propos de l'état de la commande de l'enquête ergonomique que doit réaliser le Cési au service technique.

9.5. L'approvisionnement de sel de déverglaçage

Monsieur Servais avait proposé, lors du dernier cppt, d'acheter, au plus vite, le sel nécessaire au déneigement du site.

Monsieur Pirlot se charge de commander le sel.

9.6. La formation secouristes

Monsieur Mabilles se renseigne auprès du Cési pour savoir où en est la commande des formations.

9.7. Les vannes thermostatiques.

Monsieur Vandekerke préfère l'utilisation de vannes thermostatiques qui ne soient pas « inviolables ». En effet, il n'y a pas moyen de « décaler », de dégripper le petit ressort de la vanne sans détruire la protection physique du système.

Monsieur Cafagna propose aussi de rédiger et d'afficher un petit mot à destination des collègues, qui rappelle de bien fermer les fenêtres à la fin des cours. Monsieur Servais propose, qu'en plus de ce petit mot, une information soit fournie aux collègues en expliquant que l'économie d'énergie pourrait permettre l'achat de matériel supplémentaire.

Monsieur Vandekerke propose une procédure identique pour ce qui concerne la propreté des locaux.

9.8. La visite des lieux de travail avec le médecin du travail

Monsieur Mabilles informe les membres du comité que la date du 23 novembre 2011 (8h1/2) a été choisie pour que la délégation du CPPT, en compagnie du Dr. Verhaeren et de Monsieur Mabilles, réalise une visite des lieux de travail.

9.9. L'évaluation du PAA 2011

Les membres du comité ont parcouru le PAA 2011 jusqu'au point 10. Les points 1, 2, 3, 4, ont été complétés.

9.10. Les consignes de sécurité sur les machines-outils

Monsieur Servais propose à nouveau d'utiliser nos collègues et étudiants graphistes pour la réalisation des posters « sécurité » qui devraient être apposés près des machines-outils.

Monsieur Pirlot nous explique que le résultat obtenu par les « designers » ne permet pas l'affichage des affiches réalisées. Monsieur Pirlot, qui estime qu'il est difficile de faire du « professionnel » avec les étudiants, propose de commander le travail à l'extérieur.

Monsieur Vandekerke nous explique qu'il n'y a pas de cohérences entre les posters, que l'information essentielle est noyée dans l'information accessoire, et il estime aussi que le moins mauvais des posters avait été réalisé par Monsieur Mabilie et par lui même.

Monsieur Mabilie montre aux membres du cppt des exemples d'affiches réalisées par une école de Nancy.

Monsieur Servais se dit conscient, en ce qui concerne les posters, de la réalité de la séparation de la forme et du fond, et reste persuadé que si Messieurs Vandekerke et Mabilie fournissent le fond, les étudiants sont capables de réaliser la forme.

9.11. Les vestiaires au B18

Monsieur Pirlot nous informe de la fin des travaux qui concernent la réalisation des vestiaires, des douches et des WC « femmes » dans le B18. Il reste encore à placer un plafond en plexi afin d'éviter la mise en conformité de l'installation électrique.

9.12. Les pictogrammes « asbeste »

Lorsque Monsieur Pirlot le proposera, Monsieur Mabilie placera les pictogrammes « asbeste » sur les tuyaux en sous-sol.

9.13. L'exercice « incendie »

L'exercice incendie est prévu le mardi 25 octobre à 9 heures.

Monsieur Mabilie fournit, au plus tôt, les plans des bâtiments B1, B2 et B3 à Monsieur Cafagna. Ces plans seront imprimés et affichés, en même temps que les consignes d'urgence.

Un e-mail d'information sera envoyé aux collègues quelques jours avant l'exercice.

10. Actions à réaliser ce mois**10.1. Monsieur Husquet****10.2. Monsieur Pirlot**

Commande du sel de déneigement

10.3. Monsieur Mabilie

Pose des pictogrammes asbeste

Où en est la formation secourisme ?

Où en est l'enquête ergonomique ?

10.4. Monsieur Delvaux

Devis pour l'évacuation des produits dangereux

10.5. Monsieur Servais

10.6. Monsieur Cafagna

La prochaine réunion du comité est programmée pour le mardi 18 octobre 2011 à 8 heures et demie.

Une réunion d'information se déroulera le mercredi 19 octobre à 10 heures et demie.

Georges Mabilie

Conseiller en prévention niv 1